

Affichage le 10 Juillet 2023

COMMISSION DE DISTRICT DE L'ARBITRAGE DE LA COTE D'OPALE
SAISON 2032/2043 - P.V N° 1
Réunion par mail du 7 Juillet 2023

Sous la Présidence de Monsieur AUGÉ Yann

Consultés : Messieurs Claude AGNES - Patrick BAILLEUL - Florian BARNE - Sylvain BROCHE - Laurent COTE - Claude DELOUX - Pierre DESFACHELLES – Francis FRAMMERY – Dominique HARY - Jordan HERBEZ - Philippe MORIN DE LA MARE - Patrick QUENIART – Gauthier SAUVAGE – Thomas VANDENBOSSCHE – William VIMEUX.

ADMINISTRATIF

Afin de pouvoir travailler dans la quiétude, la commission décide de maintenir les postes suivants pour la saison 2023/2024

Vice-Président : Pierre DESFACHELLES

Secrétaire général Administratif : Patrick QUENIART

Secrétaire technique : Laurent COTE

Secrétaire/Animateur section jeunes : Sylvain BROCHE

Secrétaire/Animateur Promotion de l'arbitrage : Francis FRAMMERY

La commission note la démission à effet immédiat (mail du 5 Juillet 2023 (16h09)) de Monsieur FRENOY Jessy 1916827026 - 511172 AM. PONT DE BRIQUES.

Le club est prié d'en prendre note.

La commission note la démission à effet immédiat (mail du 5 Juillet 2023 17h43) de Monsieur PETIT Cedric 1956822700 - 522859 F.C. WIZERNES.

Remerciements pour les services rendus.

Le club est prié d'en prendre note.

Les fiches de renseignements sont parties sur les boites mails ce mardi.

FORMATION ET STAGES

Le classement définitif de la saison 2022/2023 validé par le Comité Directeur du 1^{er} juillet 2023 va être transmis via la boîte technique

Les informations concernant le séminaire de rentrée ont été transmises par Laurent.

La commission accède à la demande de Monsieur FONTAINE Manuel 1931059162 - 547116 U.S. MUNICIPAUX DE BOULOGNE S/MER concernant sa rétrogradation comme arbitre District 4.

La commission accède à la demande tardive de Monsieur LEVELEUX Sebastien 1920503300 - 524143 A.S. CAMPAGNE concernant son changement de filière. Ce dernier est classé Assistant District 2 à compter de ce jour.

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain de la notification officielle de la décision contestée à direction@cotedopale.fff.fr (voir procédure article 152 des règlements généraux du District).

AGENDA

29/08/2023	MARQUISE	Plénière	18h30
02/09/2023	OUTREAU	Séminaire de rentrée	08h30
02/09/2023	MARQUISE	Séminaire de rentrée futsal	

Le Président
Yann AUGÉ

Le Secrétaire
Patrick QUENIART